

Le service de remplacement, c'est quoi ?

C'est une association gérée par des exploitants agricoles bénévoles, entourés par une équipe administrative, dont le but est de proposer à ses agriculteurs adhérents un salarié pour palier toute absence sur leur exploitation, à des tarifs maîtrisés.

Les missions :

- **remplacer les exploitants agricoles H/F absents de leurs exploitations** pour les motifs suivants :
 - . maladie / accident / décès / épuisement professionnel
 - . congés / vacances
 - . congés maternité / congés paternité
 - . participation à des réunions
 - . formations
 - . mandats syndicaux
- **réaliser l'ensemble des démarches administratives** (déclaration d'embauche, contrat de travail, fiche de paie, versement du salaire, facturation)
- mettre à disposition des salariés **qualifiés et compétents** pour remplacer les chefs d'exploitation.

Les chefs d'exploitation bénéficient d'aides financières selon le motif de remplacement.

[Toutes les infos ici.](#)

▶ **Contact** : 05 58 85 44 38 – [e-mail](#)

▶ **Service de Remplacement Landes**



Service de Remplacement Landes



SR_Landes